



La bande riveraine (ici inexistante, car remplacée par un mur de béton), est le premier rempart contre l'apparition de plantes aquatiques envahissantes et d'algues bleu vert. Une bande de végétation naturelle et efficace agit contre le vieillissement prématuré des lacs.

On le savait déjà, mais une autre étude, réalisée à Saint-Hippolyte, appuie les effets potentiellement néfastes du développement résidentiel mal contrôlé sur la santé des lacs dans les Laurentides.

L'étudiante en biologie Mélissa Greene a réalisé une étude sur l'« Effet du développement résidentiel sur l'habitat et la distribution des macrophytes (plantes aquatiques) dans les lacs des Laurentides ».

Cette étude a été réalisée notamment en collaboration avec le Dr Richard Carignan de la Station de biologie située à Saint-Hippolyte, et six lacs de ces secteurs ont été étudiés : les lacs Croche, Violon, Denis, Beulac, Guindon et Rond.

En résumé, c'est l'apport élevé en phosphore et en azote vers les plans d'eau qui change l'équilibre des lacs, allant de la prolifération de plantes envahissantes à l'augmentation de phytoplancton et à l'apparition des algues bleu vert.

Lac sous surveillance

Tous s'entendent pour dire que la bande riveraine est le premier rempart contre cette problématique causée par le développement résidentiel autour des lacs.

Pour Mélissa Laniel, chargée de projets pour Bleu Laurentides au Conseil régional en environnement (CRE) des Laurentides, cette étude confirme aussi que la santé des lacs peut être surveillée par la vérification de la présence des certaines algues et plantes envahissantes.

« Nous travaillons d'ailleurs à un nouveau projet qui permettra de caractériser le périphyton en collaboration avec le GRIL et le ministère de l'Environnement », indique Mélissa Laniel. Le périphyton est de couleur vert ou brun et est plutôt visqueux. C'est un amas d'algues microscopiques qui vivent sur les roches et plantes aquatiques. L'avantage d'une telle mesure est qu'il s'agit d'une observation directe et qu'elle permet d'éviter l'étape d'analyse de laboratoire.

Les ravages de l'érosion

Un autre problème auquel veut s'attarder le CRE Laurentides est celui de l'érosion et du ruissellement, notamment par les nouvelles constructions, mais aussi par celles déjà existantes.

Le déboisement favorise le ruissellement rapide de l'eau qui peut contenir du phosphore et de l'azote vers les lacs. La Ville de Saint-Hippolyte a agi à ce titre en identifiant les lieux problématiques et en apportant des correctifs.

« La MRC des Pays-d'en-Haut innove en ajoutant dans son schéma d'aménagement un règlement obligeant tout promoteur à proposer un plan incluant des mesures de contrôle de l'érosion, applicable aux nouveaux développements », souligne Mme Laniel.

Depuis 2005, le CRE Laurentides offre gratuitement aux associations de lacs le « Suivi complémentaire de la qualité de l'eau ». Information : www.crelaurentides.org.

Commentaires des lecteurs »

Si vous possédez déjà un compte sur ce journal, connectez-vous pour ajouter vos commentaires.

En ajoutant un commentaire sur le site, vous acceptez nos termes et conditions et nos nétiquettes.